Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

2011

Juin

N° 40 édition spéciale

N° ISSN : 1954-9652

La voix du patrimoine de Sienne

DANS CE NUMÉRO :

Le canton de Percy jugé par ses contradicteurs comme étant un pauvre canton sur le plan de ses monuments peut désormais tirer profit d'avoir un ensemble protégé au titre des Monuments historiques. Le Mont Robin, les temples, la chapelle de la Vérablière, les églises communales anciennes ou contemporaines, méritent qu'on s'y intéresse en y réalisant des travaux de mise en valeur.
Un élu qui évoque ce souci mérite toute l'attention requise et les développement de moyens pour l'accompagner dans la réhabilitation judicieuse de l'héritage communal.
D'autres projets n'ont pu aboutir. Préserver les cimetières doit devenir la préoccupation majeure des élus.
La conservation des œuvres de Lambert-Rucki sur les anciennes maisons d'Etat de Percy et l'aide technique de leurs propriétaires, pour les restaurer sans les dénaturer, est à désirer. Le groupe sculpté des GI à la bannière étoilée, malheureusement malmené, démontre la nécessité de préserver pour transmettre.

Inauguration des travaux réalisés sur l'église paroissiale, la salle polyvalente et les temples du Chefresne le vendredi après-midi 27 mai 2011

Grande et belle journée marquant l'aboutissement de plus de dix années d'investigations et de travaux. Les invités réunis à la salle polyvalente eurent le loisir de regarder plusieurs expositions consacrées aux travaux, aux énergies renouvelables et à la biodiversité dans l'attente de l'arrivée des personnalités. Il y eu beaucoup de monde (170-180 personnes). Ce moment était une clef du fonctionnement de notre association. En effet le projet de sauvegarde des temples fut le premier dossier dans l'acte fondateur de l'association du 16 mars 2002. Et oui, il y aura bientôt dix ans qu'elle existe. Nous ne fûmes pas seuls. Il est important de noter le soutien très important de la Fondation du Patrimoine (rendez-vous publics à Saint-Pierre-sur-Dives, Granville), de la Société pour la Protection des Paysages et de l'esthétique de la France. Une souscription permit d'apporter notre modeste contribution associative. Les rendez-vous proposés (randonnées, repas, visites, journées européennes du patrimoine, etc.) au cours de ces années permirent d'accentuer la connaissance du site du Chefresne. Cette colline du Neufbourg, colline inspirée selon les dires du pasteur, colline s'inscrivant dans ce cadre magnifique du Mont Robin et de la ligne de crête des buttes de Montabot, collines qui pourraient être sacrifiée pour le transport de l'électricité nucléaire, mais heureusement environnement protégé au titre de la loi de 1913 et de l'intégration des abords. L'installation du nouveau conseil municipal en 2001 et l'élection de Jean-Claude Bossard marquèrent un changement radical d'attitude vis-à-vis du sauvetage (voir mon discours). Elisabeth Beck me disait qu'au moyen de la ténacité, nous avions réussis là ou d'autres avaient échoué après quelques tentatives infructueuses. C'était une belle reconnaissance de sa part dont on ne peut qu'apprécier le magnifique travail réalisé à l'abbaye de Hambye.

Discours de Jean-Claude Bossard, maire du Chefresne

« Au nom de la commune du Chefresne et de son conseil municipal, je vous souhaite la bienvenue à tous.
M. le Préfet est excusé
A M. Laurent Beauvais Président de la Région et F. Dufour Vice-président à l'agriculture.
A M. Philippe Gosselin notre Député
A M. Marcel Bourdon représentant du Président du Conseil Général de la Manche, conseiller général et Président de la communauté de communes de Percy,
Au père Porée curé de Percy
A M.Yvon Thomas pasteur de l'église réformée de la Manche.
A tous les conseillers Généraux, maires, conseillers municipaux et communautaires.
A mes collègues Maires honoraires du Chefresne, Mrs Auguste Horel et Alfred Varin
A Mme Laurent du trésor public
A tous les architectes et artisans de ces restaurations
Aux associations qui exposent ce jour : l'association du patrimoine en Val de Sienne, Enercoop, le CPIE du Cotentin, EDDEN.
Aux familles Levard descendantes du Pasteur Sabatier
Aux familles Degremont et Bourdon descendantes des personnalités de notre histoire protestante.
A toute notre population et à tous ceux que j'oublie

<u>Inauguration oecuménique de la restauration du Patrimoine :</u>

Cette inauguration œcuménique de la restauration de l'église et des temples est la conclusion d'un long travail accompli par la commune depuis 2001.
Œcuménique, pour le rapprochement de nos églises bien sûr, mais aussi pour la tolérance de nos idées et de nos valeurs, aujourd'hui.
Le passé a un avenir !
Ces 2 chantiers de notre patrimoine cultuel s'inscrivent dans une démarche, une cohérence, plus globale de notre politique communale, dite « Agenda 21 » en clair : « agir local, penser global ».
Notons que cette démarche initiée il y a 20 ans au sommet de la terre à Rio, est mise en pratique à plus de 80% des communes dans certains pays, elle est, hélas, pratiquement marginale en France !
La question n'est pas de devenir écolo mais de remettre l'homme et l'intérêt général au cœur des priorités. Je ne développerai pas, ici, toutes les actions que le conseil municipal a eu le courage d'entreprendre depuis 2001, elles sont présentées dans la plaquette que vous avez reçu ou qui est à votre disposition.
Mais je voudrais saluer et remercier tous mes conseillers municipaux d'avoir eu ce courage d'agir concrètement pour un développement soutenable.
Chaque chantier entrepris a généré de grandes rencontres qui ont quelquefois débouché sur la création d'associations, 2 exemples : avec Jacky Brionne l'association du Patrimoine en Val de Sienne, avec Gérard Dieudonné l'association d'élus EDDEN.
L'action ou la restauration ne s'arrêtaient pas au terrain....
A d'autres moments, c'est un problème qui a suscité les rencontres ou la création d'un collectif d'élus, la lutte contre les OGM avec François Dufour et ce projet THT sur nos communes qui est vécu par nous, au Chefresne, comme un sacrifice de notre territoire.
Nous voulons encore croire que la santé, la justice et la démocratie seront au dessus des intérêts commerciaux, que l'alerte Fukuschima sera entendue....
Préparer l'avenir au Chefresne c'est aussi réaliser un éco-lotissement et un assainissement collectif naturel, c'est le chantier qui s'ouvre devant nous, les études sont en cours. C'est encore réaliser un atlas communal de la biodiversité avec le CPIE du Cotentin.

<u>Revenons à la Restauration des temples Protestants :</u>
De l'achat du site protestant en 2002 à ce jour, la conduite de cette restauration ne fut pas toujours un long fleuve tranquille.... Mais l'essentiel restera le sauvetage de ce patrimoine unique dans notre région et en milieu rural, ainsi que la valorisation de l'histoire de ce passé protestant de notre commune.
Ce sauvetage a été possible grâce à divers concours financiers
<u>pour le grand temple :</u>
de la région avec le 1% paysage
= 42 156 €
Du Département de la Manche avec le syndicat mixte Val de Vire = 18 415€
de la Communauté de communes de Percy = 15 000 €
De la fondation du Patrimoine
avec l'association du Patrimoine en Val de Sienne = 6422 €
Don de la SPPEF = 2000 €
et de la commune du Chefresne = 25746€

Total 109 739€
L'architecte du patrimoine qui a dirigé ce chantier gd temple est Mr Yves Lecoq de Dinard
L'entreprise Bodin de Montebourg qui a assuré ces travaux de cristallisation (1an)

<u>Pour le petit temple</u>
Le concours financier :
Du ministère de la culture DRAC
= 22 047 €
Du Département (FDT et MH)
= 50 091 €
De la fondation patrimoine don Hanz Guggenbuhl = 20 000 €
Commune Chefresne avec 2ème partie du don Guggenbuhl = 43 724 €
+ participation restauration mobilier = 2019€

Total 137 881€
Soit 247 620€ au total des deux restaurations des temples

Les architectes du patrimoine qui ont dirigé ces travaux sont Mme Baizeau et M. Pacault de Rennes.
Et nous remercions les entreprises Bodin de Montebourg pour la maçonnerie
Aubert Labansat de Coutances pour la menuiserie et charpente
Gaubert de Tinchebray pour la couverture.
Walter Simon de Coulvain pour la restauration du mobilier.

Je voudrais aussi souligner que le sauvetage de ce site est le résultat du travail d'un homme passionné et passionnant, son action fut déterminante pour la réussite de ce projet. Permettez-moi de lui rendre hommage, pour tout le travail qu'il accomplit chaque jour, ici et là, pour faire connaître et, sauver notre patrimoine en Val de Sienne.
Si je devais retenir une seule chose de ce grand chantier, c'est bien la rencontre avec cet homme au service de notre patrimoine, son courage, sa tolérance et son abnégation au service d'une juste cause.
Un grand merci à Jacky et à son association.
Je vous demande d'applaudir chaleureusement M. Jacky Brionne

La restauration de notre patrimoine protestant n'est qu'une étape, il faut maintenant qu'il continue de vivre de façon cultuelle mais aussi culturelle et touristique.
Le travail continue !
Restauration du toit de l'église :
Cette restauration est, je pense, assez symbolique de la logique de cohérence de notre démarche développement durable. A l'origine du projet, 2 soucis : l'état de la charpente, du toit de l'église et le PAP concernant la THT.
La sécurité de notre église nécessitait de restaurer la charpente du toit en très mauvais état et, en conscience et par cohérence, la commune ne pouvait accepter les 197 000€ du PAP, pour devenir complice d'un projet THT dont nous contestons l'intérêt général. Tout comme nous récusons la fourniture d'électricité nucléaire, grâce au contrat ENERCOOP fournisseur d'électricité uniquement 100% renouvelable.
Nous avons donc imaginé ce projet de production photovoltaïque des toits de l'église et de la salle polyvalente. Ce projet, validé par notre population au sein du comité de village, par M. le curé et le conseil municipal à l'unanimité, a permis de réaliser la restauration de la charpente et de la couverture du toit de l'église sans que cela coûte 1 seul centime au budget communal.
La vente d'électricité rapportera 195 000€ à la commune en 20 ans. Beaucoup plus si le soleil continue de briller aussi abondamment sur le Chefresne....
La région Basse Normandie a subventionné ce projet de 15 000€.
Sauver notre patrimoine en le respectant, en produisant des énergies renouvelables, en économisant les finances de la commune, en respectant notre cohérence voilà le défi auquel ce projet répond.
Cette restauration à été réalisée grâce aux artisans de l'entreprise Voltaya d'Avranches pour l'installation photovoltaïque, Lelong charpentes couvertures de la Haye Pesnel pour la charpente, couverture et Bodin Montebourg pour la maçonnerie.
Pour conclure :
Le patrimoine historique et naturel est le bien commun de tous, il constitue une source de l'identité régionale et communale. Sa préservation est un investissement sur notre avenir.
A l'heure de la réforme des collectivités beaucoup de questions se posent mais l'essentiel n'est-il pas pour nous élus, de répondre à cette question : comment servir l'intérêt général et préserver l'avenir de nos enfants dans un environnement sain et équilibré.
Ne pas sacrifier l'avenir au présent ! disait Pierre Mendes-France

Merci à tous ! ».

Discours de Marcel Bourdon, président de la CDC de Percy, Conseiller général du canton de Percy, maire de La Colombe

J'ai plaisir d'être avec vous cet après-midi pour ces inaugurations, parce que on parle au pluriel, je crois que c'est important, ça relève d'une importance qu'est portée sur une commune comme la vôtre. Je voudrais aussi saluer les représentants de l'église protestante que j'ai eu le plaisir de rencontrer tout à l'heure, Monsieur le pasteur Thomas, et l'ensemble des gens qui l'accompagne, saluer aussi l'ensemble des représentants de l'église catholique, j'ai eu aussi le plaisir de rencontrer le père Porée, c'est aussi important d'être venus aussi nombreux cet après-midi pour parler de la préservation du patrimoine protestant mais aussi du patrimoine dans son ensemble. Je voudrais dans un premier temps excuser le Président Legrand. Jean-François Legrand a été retenu aujourd'hui, il m'a demandé de le représenter, c'est à la fois une tâche importante pour moi et un honneur puisque c'est ma première sortie sur l'inauguration en tant que Conseiller général. Je remercie Monsieur le Maire du Chefresne de m'avoir invité. Nous nous sommes vus il y a quelque temps puis qu'étant en campagne. Je suis passé voir Jean-Claude pendant cette campagne et donc je suis heureux de revenir parmi vous en tant qu'élu. J'en profite pour rappeler que je suis heureux d'être avec les gens du Chefresne cet après-midi puisque je suis là pour porter les projets de tous les habitants du canton de Percy. Donc tout d'abord pour revenir sur vos projets, projets qui sont porteurs, porteurs d'avenir, porteurs de mémoire aussi, je crois que c'est important de rappeler toute la mémoire qui a été portée sur une commune comme la vôtre sur le canton de Percy autour du culte protestant. Rappeler, vous l'avez fait, Monsieur le Maire, Jean-Claude, tout à l'heure, toutes les étapes de la restauration. Je reviendrai rapidement sur les quelques éléments de la constitution de ces temples que vous avez rappelé également, rappelé que l'histoire est toute proche 1817-1824, la création du 1er temple, le petit temple, qui fait l'objet aujourd'hui de la restauration que nous irons sans doute voir tout à l'heure. Ce petit temple là a été accompagné de différents financements, y compris par le Conseil général. Le second temple qui a fait l'objet de la restauration, de la cristallisation, c'est un projet, et j'avais envie de le dire en souriant qui a fait l'objet d'un avant-projet sommaire à l'époque, c'était en 1842, le pasteur, non ce n'était pas le pasteur, les architectes Doisnard et Leménicier qui travaillaient sous le commandement du pasteur Sabatier, qui ont décidé en 1842 de lancer un projet. Or des projets, pour sourire si on veut se les mémoriser, nous en faisons tous les jours. Des projets nous en avons sur notre territoire,

notre département, nos communautés. Et là en 1842 des gens avaient un projet, il était basé autour de la religion, autour du culte, alors ce projet là il a démarré en 1842 pour avec les 1ères pierres en 1847 et puis ensuite abandonné pour les raisons que vous connaissez. C'est important de se souvenir de l'histoire parce que derrière l'histoire de nos religions il y a aussi l'histoire de la mémoire des artisans qui ont travaillé avant nous dans la construction d'édifices comme ceux que nous commémorons aujourd'hui. J'en profite, alors que l'histoire étant passée pour féliciter vivement les gens du patrimoine, et je salue aussi très fortement Jacky Brionne qui s'investit beaucoup sur notre canton pour préserver ces éléments de vie, parce que la vie d'un territoire, la vie d'un canton, la vie d'un département se basent évidement sur l'histoire. On ne pourrait pas le faire sans cela. En même temps, chacun a besoin de se projeter sur l'avenir et ça n'empêche pas de le faire. Pour continuer cette histoire sur un canton, ce patrimoine que nous voulons préserver, il s'inscrit aussi dans une globalité. Nous sommes sur une commune, la commune du Chefresne, nous sommes aussi dans une communauté de communes de Percy que j'ai plaisir par ailleurs de présider et je crois qu'une communauté de communes peut porter et peut accompagner des communes, comme nous le faisons aujourd'hui, que dans un esprit de communauté fort, c'est ce que nous essayons vivre. Nous échangeons régulièrement entre maires des différentes communes qui sont ici présentes avec Jean-Claude, parce que nous ne sommes pas toujours d'accord, nous avons des fois des avis divergents, et je suis d'au moins d'une chose, nous avons envie d'aller au même endroit déjà. Alors ce que j'essaie moi en tant que président de la communauté et Conseiller général maintenant, c'est d'emmener tous les élus du canton vers la même destination, qu'est une destination de meilleure vie pour nos territoires, de préservation de l'histoire, c'est ce qu'on fait ce matin et cet après-midi au Chefresne, ça passe par les temples du Chefresne, ça passe aussi donc par les différents investissements qui sont portés par le département et la communauté, le mont Robin, tout prêt, en est un exemple. L'engagement et l'investissement de la communauté de communes et si je reparle la communauté de communes sur l'entretien des chemins pédestres, c'en est également l'exemple. Le Président Legrand me disait hier matin quand il me disait « tu me représenteras évidemment cet après-midi au Chefresne», c'est toute l'importance aussi de relier ces notes d'histoire par des publications, par aussi le fait de pouvoir tracer, et là je reviens sur l'histoire du Protestantisme, de pouvoir tracer de manière plus pertinente sur l'histoire du Protestantisme, il y a Le Chefresne, il y a aussi d'autres sites importants qu'il faut qu'on puisse mémoriser ensemble et faire-valoir ensemble. Donc c'est dans cet esprit de volonté politique de nos élus communautaires, des élus du département, d'accompagner les communes, les petites communes, je crois que c'est important, il n'y a pas de projet pour des grosses communes et des projets pour des petites, de les accompagner d'une manière générale. Jean-Claude faisait référence tout à l'heure à l'investissement sur l'église et à l'engagement politique du Chefresne sur des actions environnementales. Je crois que chacun défend les valeurs qu'il veut. Moi je suis sûr d'une chose, c'est que nous défendons les mêmes valeurs, c'est assurer un avenir aux générations futures, les uns ou les autres et cet après-midi, l'exemple de la mémoire par l'histoire en est un exemple très concret. Donc bravo encore, encore bravo au maire du Chefresne, je crois que c'était le maître d'œuvre de toute cette restauration, il ne l'a pas fait tout seul Jean-Claude Bossard, il l'a fait avec des gens qui se sont engagés autour de lui, on est venu cet après-midi pour les remercier, les encourager et leur dire bravo ! »

Discours de Philippe Gosselin, député de la circonscription de Saint-Lô, maire de Rémilly-sur-Lozon

« Allez quelques mots, si vous le voulez bien d'abord pour te remercier cher Jean-Claude de cette invitation. Vous voyez qu'on peut être opposé, avoir des sensibilités différentes et se retrouver et c'est ça que j'aime parce que les choses ne sont jamais ou tout blanc ou tout noir. C'est toujours un peu plus subtil et là c'est le patrimoine qui nous réunis, c'est l'histoire d'une certaine façon et j'ai le souvenir puisqu'on on est réuni d'abord pour les temples protestants, l'église ensuite, j'ai le souvenir d'une petite visite, tu t'en souviens aussi ou pendant une campagne électorale où j'étais avec Jean-Claude Lemoine, c'était en 2002, tu me dis bon tu as un peu de temps, les temples on en a parlé, tu ne les connais pas, tu m'emmènes ! On y est allé ensemble, on n'a laissé tomber la campagne pendant une heure et demie-deux heures et on est allé faire un tour. Voilà c'était la 1ère rencontre que j'avais avec les temples protestants du Chefresne et le petit cimetière, si modeste, si beau, si naturel à la fois et au-delà des sensibilités de chacun qui sont respectables, ça s'appelle la démocratie, et bien il y a aussi l'envie, tu le disais aussi Marcel, tu disais aussi c'est finalement se rassembler autour de son histoire, de ce qui fait aussi la richesse de nos communautés et aujourd'hui il y a un beau symbole. Il y a un beau symbole parce qu'on inaugure à la fois les temples protestants rénovés et puis la toiture de l'église rénovée. Ca veut dire qu'aujourd'hui, mais j'y vois un joli petit symbole, finalement se sont les religions

qui d'une certaine façon un Etat laïque nous réunissent alors que si souvent et ça a été vrai avec le Protestantisme et le Catholicisme se sont les religions qui nous ont, parfois pour des choses un peu subtiles à une certaine époque, parce que tel ou tel seigneur avait rejoint la vraie, la religion prétendument réformée comme on disait parce que tel autre avait attaché ses convictions au Catholicisme. Donc il y a eu parfois des choses un peu curieuses et aujourd'hui en 2011 on se retrouve bien sur et pour ceux qui ont des convictions profondes et religieuses avec un aspect religieux, mais dans les lois de la République autour aussi du patrimoine. Donc c'est un beau symbole de réunification et un beau symbole de l'unité et c'est vrai que moi qui suis très sensible à ce type de patrimoine, au patrimoine local, c'est ce qui fait nos racines, notre territoire, c'est ce qui fait notre richesse, c'est ce qui fait que notre département comme notre région sont riches, belles, intéressantes, c'est ce qui fait que notre pays est l'un des plus visités au monde parce qu'on a aussi tous ces éléments qui permettent de réunir et je trouve que vous avez eu vraiment au-delà des coûts non négligeables évidemment même s'il y a eu quelques mécènes, quelques bienfaiteurs, des subventions qu'il a fallut récupérer ici où là. Un vrai investissement de la commune, ça a coûté un petit peu au budget communal mais il y a la volonté de mettre en avant ce patrimoine et de l'offrir au plus grand nombre, à ceux qui veulent y venir, à la fois pour des raisons plus personnelles, je sais qu'il y a dans cette salle et c'est sans doute une vraie joie pour eux aujourd'hui de voir un peu cette renaissance des temples, parce que Le Chefresne a une place très particulière dans l'histoire du Protestantisme de ce département, une place affirmée, reconnue, et pas simplement, c'est pas Jacky qui me contredira aux archives départementales, c'est une vraie place dans le cœur de beaucoup de personnes, mais c'est aussi un élément qu'il faut offrir au plus grand nombre avec aussi la découverte touristique, la mise en valeur, c'est ça l'intérêt d'un patrimoine qui est partagé au-delà des convictions, que nous partageons. Et puis il y a aussi l'église, il fallait oser, c'est culotté, je dirais d'une certaine façon. Je ne partage pas la totalité des convictions de Jean-Claude, vous le savez, il le sait, mais je trouve que c'est assez culotté, un joli clin d'œil finalement de tenir tête, même si je ne partage pas le fonds même, mais sur la forme c'est assez osé de refuser le PAP à l'église quand même, le programme d'accompagnement au projet, c'est ce que ça veut dire. Refuser le PAP à l'église et aller lui mettre briller le soleil pour des centaines de millions d'années, si l'église est encore en forme dans quelques centaines de millions d'années parce que les pierres s'usent un peu plus vite que les rayons du soleil, mais il fallait oser. Mais il y a une démarche que je reconnais volontiers, c'est d'avoir la continuité de ses convictions. On est d'accord, on n'y est pas, c'est un autre débat, on peut ne pas être d'accord voilà c'est un autre sujet. Mais aller jusqu'au bout de ses convictions, je dis chapeau d'une certaine façon même si je ne partage pas totalement, il y a ce beau symbole de l'église avec un toit qui permet aujourd'hui d'alimenter une partie de la commune, c'est un peu plus compliqué que ça, ça repasse par des tuyaux communs avant de revenir ici. Et évidemment on a le tableau derrière, la quantité de CO^2 évitée en parlant longuement plus je fais du CO^2 parce que j'utilise de l'énergie. Je ne vais pas être trop long rassurez-vous mais voilà il y a ces symboles que je voulais saluer et partout où des collectivités se battent pour le patrimoine finalement c'est l'avenir d'une certaine façon qu'elles préservent. Ca peut paraître un peu paradoxal que le patrimoine, le passé pour l'avenir, bien oui parce que je crois vraiment que le présent il est fait du passé qui éclaire l'avenir. C'est un lien, c'est une continuité, on n'est pas des bipèdes qui sont posés là par hasard. On est issus d'un territoire, d'une culture, qu'elle quelle soit et aujourd'hui on voit bien qu'il y a des cultures, si on est sur le plan religieux, à la fois Protestantes, Catholiques, on se retrouve sous l'auspice d'une certaine façon de la République et de la démocratie. Donc ce sont de beaux symboles et moi j'ai vraiment un grand plaisir et une grande joie d'être là aujourd'hui et à saluer parce que ça a été fait et je l'aurais fait d'une certaine façon aussi une des chevilles ouvrières, c'est Jacky Brionne, parce que vous avez de la chance de l'avoir et lui et toute son équipe parce ce qu'il n'est pas tout seul, se bagarre, travaille avec acharnement pour mettre en valeur une grande partie du patrimoine de nos cimetières, du patrimoine de nos communes et ça c'est important. Je crois qu'un pays, un territoire, quand il n'a pas d'histoire, parce que tous ont une histoire, qu'elle soit riche, grande ou petite, on parle de la grande histoire de France, mais il y a la petite histoire locale, la petite histoire des braves gens qui est aussi importante que la grande histoire des puissants. C'est aussi celle là qui fait la richesse et le tissus, mais un territoire qui ne se préoccupe plus de son histoire et de son passé est un territoire qui se renie et qui meurt parce qu'il n'a plus rien à transmettre. Il n'y a pas que l'économie dans la vie. Il y a aussi beaucoup de choses qui sont immatérielles et ça se transmet et Jacky et son équipe, toute son équipe, font partie de ceux qui vraiment se bagarrent vraiment pour ça et c'est l'occasion aussi de lui rendre hommage. Il y a des prix qui ont été gagnés à Paris, il y a quelques semaines. J'ai eu le plaisir de pouvoir vous accompagner au Sénat et c'était moi qui étais honoré d'être avec vous parce que la

Discours de Jean-Pierre Lebihan

« Monsieur le Maire, Monsieur le Député, Monsieur le Conseiller général, Mesdames, Messieurs. Je suis très heureux aujourd'hui de représenter Monsieur le Préfet à cette manifestation et donc je souhaiterais prolonger un peu les propos de Monsieur le Député. C'est vrai que le maire du Chefresne est un homme de conviction. Vous l'avez évoqué, Monsieur le Député, s'agissant du dossier PAP, c'est vrai que des crédits vous attendent Monsieur le Maire, vous pouvez passer à l'acte, on est encore dans les délais. Ma première impression quand je suis arrivé ici, j'ai senti une assemblée très attentive à cette exposition, j'ai compris que c'était leur histoire quelque part que les gens lisaient avec au travers de ces photos ce qui est écrit, et ça c'est très important. Vous noterez tous et toutes qu'il y a un mot qui revient et je crois qui résume bien la marche de cette commune et du maire parce que je crois que vous êtes à l'origine du projet, il y a une dizaine d'années, c'est le mot développement durable. Je crois que Monsieur le Maire, la politique de cette commune tourne autour du développement durable, d'abord dans l'idée de mémoire, la

mémoire vivante, puisque le lieu de culte est toujours un lieu de culte vivant. C'est toujours un lieu de mémoire vivante et je crois que ce n'est pas le seul exemple dans ce département, mais c'est quand même assez rare pour le souligner. Cette commune, comme par exemple Coutances, fait la même chose avec son festival qui va débuter bientôt. Des élus à partir d'une idée de patrimoine, à partir d'une idée de culture, partent à la promotion du développement local et je trouve que c'est une idée intéressante et vous l'avez dit, Monsieur le Député, il n'y a pas seulement que l'économie dans la vie des hommes et des femmes, il y a cette idée là de culture et de patrimoine. Je crois que vous avez bien saisi autour de ce projet, on voit que vous avez tout un projet de développement tout simplement, d'économie durable, de développement avec des sentiers de randonnées et j'ai eu le temps de parcourir votre site internet, j'ai vu qu'il y avait des journées de patrimoine qui avaient fortement intéressé la population puisque vous avez mobilisé autour de ces temples tout un circuit, toute une histoire, tout un historique. Je trouve ça très intéressant et en fait très porteur pour l'avenir. Donc, développement, développement de cette commune, qui est certes une commune rurale, mais on vient bien que c'est une commune par le nombre de ses habitants, à peine 300 je crois, un petit peu plus, 310 habitants, ça reste quand même une petite commune, mais on le sent bien, une commune très vivante par les projets de cette équipe municipale, par les projets de diverse nature et je dirais par le nombre et le caractère très vivant des associations, et on le voit à travers ce projet. Donc très simplement, je suis ici pour porter un peu le message de Monsieur le Préfet, bravo à vous Monsieur le Maire, pour cette initiative, pour cette démarche et merci à tous pour ce que vous avez fait autour de ce projet et autour de votre maire. »

Discours de l'abbé Marcel Porée, curé de la paroisse de la Bienheureuse sœur Marthe de Percy

« Oui, nous voici maintenant près de l'église donc Saint-Pierre-du-Chefresne. Nous savons que l'entretien des édifices religieux coûte relativement cher, mais nous y sommes attachés par notre foi et par notre souci de conserver le patrimoine. Ce sont des lieux de recueillement et de célébration que nous faisons garder et les mettre en valeur pour les transmettre aux générations qui nous suivent. Sachons faire parler les pierres et les objets d'art qui ne peuvent que nous enrichir spirituellement et culturellement. Cette église qui a été construite au XIIe siècle, remaniée au XIVe et au XVIIIe a toujours été un signe de l'invisible. Je remercie la municipalité du Chefresne de porter le souci de l'entretien de cette église Saint-Pierre. La pose de panneaux photovoltaïques me semble une manière novatrice de financer les travaux à réaliser, à commencer par la réfection de la charpente et de la toiture, d'autant que ces panneaux discrets ne portent pas atteinte à l'édifice lui-même. Ce peut-être aussi une ma-

nière d'aider certaines municipalités à faire des choix dans des régions où on ne peu plus entretenir tout le patrimoine. Les hommes, les femmes, les jeunes de notre temps ont besoin de repères, de retrouver les vraies valeurs, de se désaltérer à des sources autres que celles qu'une société de consommation peut leur offrir. Beaucoup ont soif de spiritualité et de paroles qui les rassemblent fraternellement et les élèvent. Continuons, chacun selon les responsabilités qui nous ont été confiées à apporter notre contribution à la réalisation d'un monde qui donne de l'espoir. »

Discours de Laurent Beauvais, président du Conseil régional de Basse-Normandie

L'église qu'on retrouve ailleurs en Basse-Normandie, en France, peut-être et derrière cette singularité, cette spécificité, je crois qu'il y a surtout la forte volonté d'un élu, d'élus d'un conseil municipal, d'un territoire, qu'est celui du Chefresne, de mettre en œuvre très concrètement ce que tous on a en tête aujourd'hui : la nécessité bien entendu de développer durablement nos territoires, nécessité de concevoir bien entendu, d'innover sur quelque territoire que ce soit : petit territoire, moyen territoire, grand territoire, pour faire passer des pratiques nouvelle, faire passer aussi des nécessités. Je pense que les uns et les autres nous sommes tous d'accord sur ce barème, le Conseil régional a apporté son soutien à cette initiative qui est assez originale, l'appel du photovoltaïque. Les résultats du photovoltaïque sont réinvestis sur cette commune pour le patrimoine. Le patrimoine, il est là. Je crois que

conjuguer développement durable et patrimoine est quelque chose de très important ici et puis ce n'est pas n'importe quel patrimoine, c'est ce site des temples qui rappelle aussi un passé qu'on connait mal tout du moins à une échelle territoriale plus large, qu'on connait mal et qui est ainsi conjuguée. Pourtant je crois que rappeler ce patrimoine, de rappeler l'histoire ici de ce temple, de ces contrées religieuses, qui il y a quelques années, quelques dizaines d'années, quelques siècles bien entendu maintenant, où on vivait ensemble et ceci ramène à notre histoire et à quelques passages douloureux de cette histoire, histoire d'ailleurs qu'on a tous en tête et qu'on connait bien entendu tous parfaitement. La conjugaison de ce souci du développement durable et ce souci de rappeler la patrimoine qui s'inscrit sur une histoire, sur un territoire, est parfaitement conjugué ici et sans être plus long, je veux remercier Jean-Claude Bossard de le faire, surtout de donner l'occasion avec bien entendu les habitants, j'imagine du Chefresne, que je salue de donner ici l'occasion de le mettre en avant aujourd'hui ici ! »

Discours de Jacky Brionne, président de l'association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

« Mesdames, Messieurs, il y a dans ce conseil municipal, et je n'ose les nommer, des élus sur qui nous pouvons compter et qui sont comme dans toute équipe de sport collectif, capables d'entraîner pour gagner. Ils se sont engagés dès la création de l'association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne dans le bureau et ils nous ont permis d'entreprendre de nombreuses animations en faveur des temples. Le concours de nombreux amateurs, randonneurs, ont assuré le succès de ces initiatives.

En effet l'association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne, qui a une vocation intercommunautaire entres les communautés de communes de Gavray, Percy, Villedieu et la commune de Sainte-Cécile, s'est constituée le 16 mars 2002 avec parmi ses projets celui de la sauvegarde des temples protestants du Chefresne. Je remercie les élus communautaires qui chaque année renouvèlent leur soutien à l'association.

Lorsque je suis revenu en 1999, quelques années après le colloque sur le protestantisme à l'abbaye de Hambye le 21 septembre 1991 où madame Elisabeth Beck m'avait attiré l'attention sur ce quasi abandon, et que j'ai revu cette importante masse végétale enserrant les maçonneries d'une œuvre inachevée, certes paradis des abeilles, mais qui n'allait pas résister très longtemps à l'emprise des lianes de lierre et à l'extension des racines, il s'est déclenché cette impérieuse nécessité qu'il y avait de tenter quelque chose.

J'ai recherché les contacts, j'ai discuté de nombreuses fois avec son propriétaire : Jean-François Dégremont. Les rendez-vous avec monsieur le maire de l'époque ne me permettaient pas d'espérer la moindre tentative de contribution chefrenaise. Alors je me suis naturellement orienté vers la communauté de communes présidée par monsieur Jean Le Maux. Une 1ère visite fut proposée le 9 août 2000. J'ai ensuite fait appel au SDAP (service départemental d'architecture et du patrimoine), puis rencontré l'architecte des bâtiments de France, monsieur Jacques Lebreton de Vannoise, pour réussir à amener ces personnes sur le site et une visite fut organisée 24 octobre 2000 suivie le lendemain d'une visite en compagnie du conservateur départemental des antiquités et objets d'art. J'étais persuadé que la communauté de communes exprimerait sa volonté de sauver le site en

la traduisant par une délibération communautaire, mais elle arriva beaucoup plus tard.

Une stratégie différente est prise avec Jean-François Dégremont qui consistait à permettre à l'association de prendre en mains les bâtiments.

Arrivèrent les élections municipales de mars 2001. Un nouveau conseil municipal est installé au Chefresne duquel Jean-Claude Bossard est élu maire. Un 1er coup de fil m'est adressé aussitôt après son élection, au cours duquel il exprime la volonté du conseil municipal de s'intéresser à l'avenir des temples, de nouvelles négociations s'ouvrent avec Jean-François Dégremont, arrive ensuite la 1ère décision municipale le 1er juin 2001 prise pour en faire l'acquisition et les nombreuses missions pour assurer cette restauration.

Une convention tripartie est signée le 27 juillet 2002 entre la Fondation du Patrimoine, le Conseil municipal et l'association à Saint-Pierre-sur-Dives. Elle permet ainsi de lancer une souscription auprès des particuliers, des entreprises et d'apporter notre contribution au financement. La participation de la Fondation du Patrimoine fut exceptionnelle.

La société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France, sur la présentation de notre dossier, remit à la commune un prix le 27 février 2008.

Alors comme le disait Jacques de Vannoise lors de notre visite en octobre 2000 « ça a du souffle, ça raconte ». La présence de ces temples est un appel à la tolérance, au respect de chacun, à l'existence en bonne intelligence. C'est une histoire qui continue depuis le début du XVIe siècle. Elle fut souvent douloureuse. Elle apporta dans l'épreuve sa contribution à la construction de l'Europe universelle. Cet héritage culturel ne peut être abandonné.

Désormais réhabilité, le site doit vivre. Il faut se l'approprier, les chefresnais ont cette chance de posséder, même s'ils sont une source d'incompréhension pour certains d'entre eux, un ensemble de bâtiments rares. Ces travaux rendent hommage aux chefresnais qui y ont travaillé au XIXe siècle, ils rendent hommage au pasteur Eugène Sabatier, dont nous avons voulu qu'une stèle neuve créée et façonnée par de jeunes apprentis de l'atelier gravure du lycée professionnel de la Roquelle à Coutances, sous la conduite d'Alain Managut, maintienne ce souvenir parmi nous tout en préservant sa vieille stèle.

Nous avons travaillé à l'élaboration d'une boucle de chemins de randonnée dits «chemins d'histoire protestante dans le canton de Percy » sillonnant les communes du Chefresne, Montabot, Percy, avec ouverture de chemin abandonné et quand on regarde les photos on ne s'y trompe pas : ce sont les mêmes volontaires ! J'espère que la communauté de communes s'emparera de ce dossier pour qu'elle le traduise sur le terrain par un balisage et une signalétique spécifiques. Notre inquiétude pour l'avenir concerne la protection de ce vaste paysage de bocage et la préservation du site protégé au titre des Monuments historiques.

J'ai beaucoup de reconnaissance, en tant que président de cette association, pour tous ceux qui s'y sont investis et qui s'investissent sur d'autres sauvetages et réhabilitations, pour les bénévoles de l'association, pour ce conseil municipal chefresnais, qui sous la conduite de Jean-Claude Bossard, a toujours pris cet héritage en considération, pour les membres de l'association. Le détonateur a rempli son rôle et l'artificier a réussi parce qu'il y avait assez de poudre chefresnaise. Nous avons réussi à ce que ce patrimoine soit l'affaire de tous. Ce legs, dont nous sommes fiers, est désormais possible aux générations futures. »

Discours de Thomas Yvon, pasteur de l'église réformée de France dans le département de la Manche

« Les pasteurs ont la réputation de beaucoup parler, pour être bref, je vais vous raconter une petite anecdote qui concerne l'un de mes lointains prédécesseurs. Il s'agit du pasteur et ethnologue Maurice Leenhardt en 1902. Maurice Leenhardt fut nommé comme pasteur missionnaire à Grande-Terre en Nouvelle-Calédonie et lorsqu'il arriva dans ces lieux, il trouva deux communautés, une communauté Catholique très importante et une communauté Protestante nettement moins grande. Il fut aussi confronté à une administration de l'époque, laquelle administration faisant en sorte de placer les Kanaks, si vous voulez dans des réserves et mon collègue Maurice Leenhardt se dit qu'il faut faire autrement. Il se mit à apprendre la langue kanak, à s'intéresser aux coutumes kanaks, à faire en sorte que ces Kanaks se prennent en charge. Lorsqu'on regarde l'histoire récente de cette région française, on constate effectivement que ces Kanaks se sont pris en charge. Chacun connait d'ailleurs certains tenants et aboutissements. Si j'ai prit cette petite histoire, ce n'est pas seulement parce que le pasteur Leenhardt est devenu alors ethnologue et à révolutionné quelque part l'ethnologie,

c'est tout simplement parce que je voyais des similitudes avec ce milieu. Laquelle ? Celle-ci. Un jour le pasteur Leenhardt en entrant dans la maison missionnaire trouva juste devant cette maison un Kanak, lequel Kanak prenait des notes devant une grande pierre et sur cette grande pierre était mentionnée tous les pasteurs qui étaient venus là apporter l'évangile. Et Maurice Leenhardt intrigué s'adresse en kanak en lui demandant mais que fais-tu ? Et le jeune Kanak de dire : je prends le nom de tous mes parents, le nom de tous mes ancêtres. Alors en prenant cette petite histoire, c'était tout simplement pour dire ceci : ici même, à quelques pas, dans ce cimetière, se retrouvent nos ancêtres, nos frères et sœurs qui sont donc Protestants dans la foi, ces réformés qui depuis le début du XVIe siècle, contre vents et marées ont maintenu ferme les convictions qui étaient les leurs et inévitablement en venant dans ces lieux, je regarde cette pierre avec un autre regard, avec le regard d'un homme de foi, avec ce regard en disant, mais se sont des hommes, des femmes qui modestement dans une région majoritairement catholique, ont essayé de défendre cette foi qu'était la leur, de marquer leur originalité. Alors j'aimerais me tourner vers Monsieur le Maire et il y a quelque chose qui me semble très important. C'est vrai que nous sommes dans un lieu, je me pose toujours la question en me disant : pourquoi cette disparition de la paroisse dans les années cinquante ? Plus de Protestants sur votre commune et je me rappelle que lorsque j'étais étudiant, il y avait une petite phrase qui revenait souvent dans les idées de la Réforme, on y disait ceci « ose te servir de ton propre entendement, en un mot ose toi-même prendre un recul, ose faire preuve d'esprit critique » et j'avoue Monsieur le Maire lorsque je lis certains articles dans le journal lorsque je lis certaines prises de position qui sont les vôtres, lorsque je vois ce qui se fait sur votre commune, je me dis que quelque part ici même, sur cette colline qui me semble quelque part inspirée je dois vous le dire, on ose se servir de son propre entendement et là je crois qu'il y a quelque chose d'important qu'on ne devrait jamais oublier et je me dis que quelque part si la foi n'est plus une réalité, hélas en ce lieu, je crois que lorsque vous faites, lorsque vous dites de la manière dont vous avez appréhendé certains événements, vous traduisez cette caractéristique propre au protestantisme. Alors Monsieur le Maire, je voulais vous dire merci au nom de la communauté protestante de la Manche, au nom de cette mini communauté il est vrai et du fond du cœur vous remercier pour ce que vous avez fait. Et j'aimerais conclure, dans la presse, ces jours-ci il y avait un article qui vous était consacré avec une très belle photo. Vous vous en souvenez certainement et la fin de cet article disait ceci « ce n'est peut-être pas le moment qu'il y ait des disputes entre Protestants et Catholiques ». Je ne sais si vous avez vu cet article et j'ai envie de dire que nous sommes effectivement passés d'un corps à corps à une époque où nous sommes dans un cœur à cœur et n'en déplaise à certains esprits chagrins, nous sommes aujourd'hui dans une démarche d'union parce que nous pensons que l'avenir, il est justement dans une union. Je vois mon collègue qui applaudit et je m'en réjouis et j'ai envie de dire : je souhaite que vos activités, votre démarche, s'inscrivent dans ce style d'union et je crois plus-que-jamais que nous avons à être des hommes et des femmes d'union. Merci Monsieur le Maire ».

Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

34 rue du docteur Regnault,
50450 Hambye

Téléphone : 02 33 61 45 49
Portable : 06 87 56 35 58
Messagerie :
patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

Lechefresne.fr

L'association est fédérée à :

La Fondation du Patrimoine de Basse-Normandie ;

La Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France ;

La Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux ;

La commission départementale pour la sauvegarde du patrimoine funéraire de la Manche ;

La Fédération nationale des moulins de France.

Panneaux photovoltaïques sur les édifices du Chefresne :

99 m² sur la salle polyvalente et 82,5 m² sur l'église représentant un ensemble de 52 panneaux photovoltaïques sur l'église.

Puissance électrique maximale produite (en watt-crête) : 27100 Wc.

Trois églises françaises sont actuellement concernées :

- Leutenheim (67) : voir bulletin municipal n° 8 de janvier 2009,
- Manspach (68): voir vidéo actu-environnement (reportage de Baptiste Clarke) et
- Le Chefresne (50) : voir les comptes-rendus du conseil municipal au chapitre de la démocratie locale, les articles sur la production photovoltaïque.

<u>Commune du Chefresne:</u>

Coût (HTVA) des travaux : 130 000 €

Subvention de la région : 1500 €

Récupération de la TVA : 25000 €

Emprunt : 115 000 €

Annuités à rembourser : 8085 €

Vente de l'énergie produite : 9750 €

Revenu municipal annuel : 1665 €